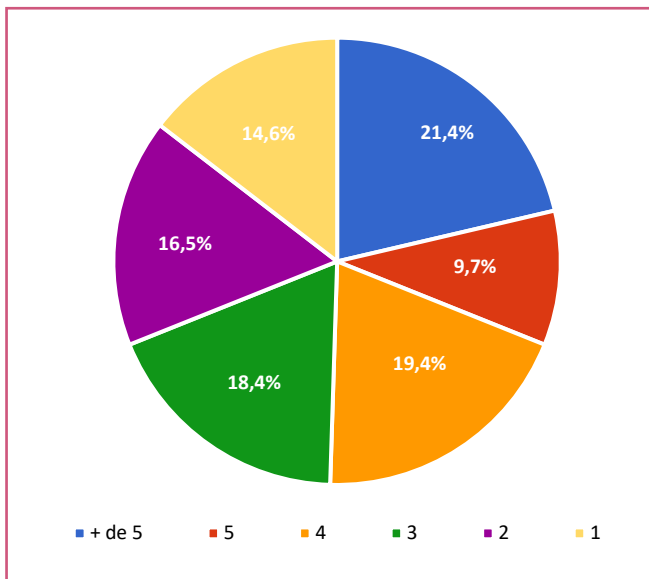


INSTITUT NATIONAL de la COMPÉTENCE
et de la FORMATION PROFESSIONNELLE

Enquête Spéciale Sous-traitance

Découvrez notre première enquête sur la sous-traitance dans le secteur de la formation professionnelle. Cette enquête a été réalisée à l'aide des réseaux sociaux principaux. Près de 100 participants ont répondu à l'enquête. Les périmètres de l'enquête portent sur les tâches confiées, sur le niveau de rémunération, sur les délais de paiement et sur les retards de règlements.

Répartition en % du nombre de sous-traitants travaillant pour le compte d'un ou plusieurs organismes de formation



On observe que 50 % des formateurs sondés travaillent pour plus de 4 organismes de formation différents contre 50 % des formateurs sondés travaillent pour moins de 3 organismes de formation.

Cela représente sur l'étude environ 300 organismes de formation mais ce chiffre est à pondérer sur le secteur global de la formation et plusieurs formateurs sondés peuvent travailler également dans les mêmes organismes.

L'enquête ne faisant pas état de type de formation dispensée (Initiale ou FP), il est possible que des formateurs sous-traitants travaillent beaucoup d'heures pour le compte d'un seul organisme de formation.

On observe que près de **50 %** des formateurs sondés ont un tarif compris entre 30 et 49 € soit une **moyenne d'environ 40 € par heure**.

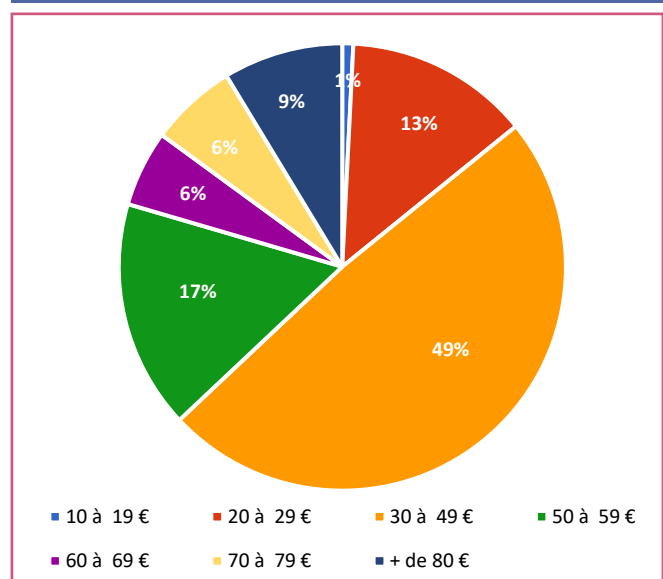
37 % des formateurs ont un tarif horaire supérieur à 50 €.

Pour les autres formateurs, soit **13%** environ ont un tarif inférieur à 30 €.

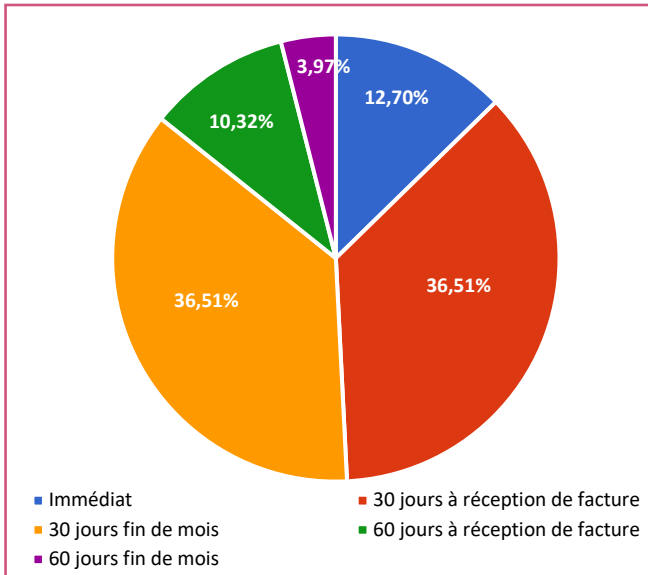
Le tarif horaire dépend du type d'organisme de formation (OF, CFA...) et des pratiques du secteur d'expertise du formateur sous-traitant.

Il y a très peu d'impact sur les missions confiées aux formateurs. (Réalisation du programme, support, de l'ingénierie de formation, l'animation..)

Répartition en % des tarifs horaires pratiqués par les organismes de formation à leurs sous-traitants



Répartition en % du délai de paiement des sous-traitants travaillant pour le compte d'organismes de formation



On observe qu'un peu plus de 12% des formateurs sont payés immédiatement, c'est-à-dire sous moins de 5 jours.

Les trois quart des formateurs sont payés à 30 jours date de facture ou fin de mois. Ceci peut s'expliquer par les délais de règlement des clients ou des OPCO vis-à-vis des organismes de formation qui influent directement sur les règlements de leurs sous-traitants.

On observe tout de même environ 14% des organismes de formation règlent leurs sous-traitants à 60 jours.

L'enquête ne fait pas de distinction entre le privé et le public, l'action de formation réalisée et le type de structure (OF, CFA...).

On observe que plus d'un tiers des formateurs qui travaillent en sous-traitance rencontrent des problèmes de règlements.

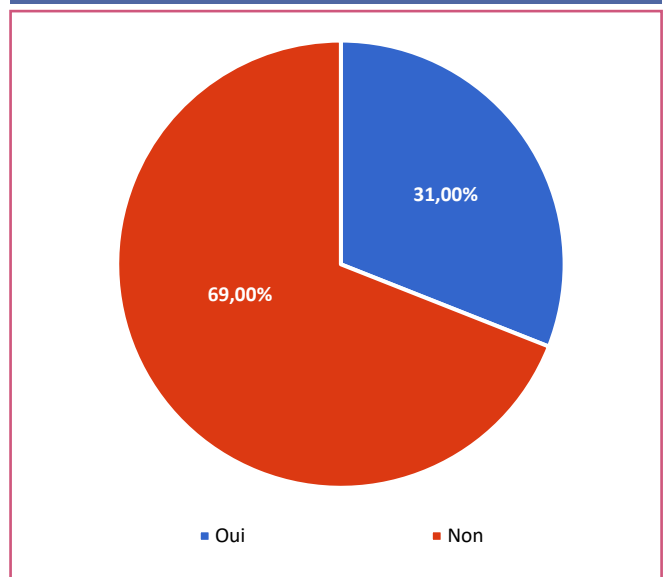
Alors que la majorité des organismes de formation règlent à 30 jours.

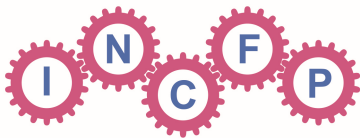
Environ 16 % des formateurs sondés rencontrent un délai supplémentaire d'une semaine, 22 % à deux et trois semaines et 40 % à plus de trois semaines.

On peut en déduire que 40 % des formateurs sont réglés effectivement à 60 jours et non plus à 30 jours.

Existe-t-il une corrélation entre les clients et les organismes financeurs sur ces retards de délais ?

Répartition en % des retards de paiement des sous-traitants travaillant pour le compte des organismes.





INSTITUT NATIONAL de la COMPÉTENCE
et de la FORMATION PROFESSIONNELLE

Enquête Spéciale Sous-traitance

Quelles sont les missions confiées par l'organisme de formation au sous-traitant et existe-t-il une corrélation entre les missions et les tarifs ?

► Mission d'animation seule

Sur la base de formateurs sondés, **24 %** des formateurs réalisent uniquement l'animation, le programme et le support sont fournis par l'organisme de formation. Le tarif varie de 10 € à moins de 80 € avec **60 %** des formateurs ayant un tarif compris entre 30 à 49 €.

► Fourniture du Programme et réalisation de l'animation

Sur la base de formateurs sondés, **33 %** des formateurs réalisent le programme et l'animation. Le tarif varie de 10 € à moins de 80 € avec **50 %** des formateurs ayant un tarif compris entre 30 à 49 €.

► Fourniture du Programme, réalisation et évaluation de l'animation

Sur la base de formateurs sondés, **20 %** des formateurs réalisent le programme, l'animation et l'évaluation. Le tarif varie de 20 € à moins de 80 € avec **71 %** des formateurs ayant un tarif compris entre 30 à 49 €.

► Réalisation de toute l'ingénierie de formation (Programme, support, animation et évaluation)

Sur la base de formateurs sondés, **20 %** des formateurs réalisent toute l'ingénierie de formation. Le tarif varie de 20 € à moins de 80 € avec **52 %** des formateurs ayant un tarif compris entre 30 à 49 €.

On observe sur la base du tarif moyen, celui-ci n'a aucun impact sur les tâches des missions. De plus, certaines missions n'ont pas été sondées comme les tâches administratives liées au respect de la législation du secteur de la formation, au référencement DataDock ou à la certification Qualiopi.

Les conclusions de l'étude

Même si la base sondée d'un échantillon de 103 formateurs semble peu, elle reflète, tout de même, les tendances du secteur de la formation sur les tarifs des sous-traitants, l'adéquation des tarifs par rapport aux missions et surtout la difficultés des organismes de formation de régler les formateurs aux délais négociés dans les contrats de prestations.

Cette étude a été réalisée au mois de Mars 2021. Son administration a été réalisée par l'intermédiaire d'un formulaire. Ce formulaire a été diffusé sur les réseaux sociaux. L'ensemble des réponses ont été anonymisées par respect des sondés.

L'INCFP a vocation de représenter les formateurs indépendants et tous les autres professionnels du secteur de la formation. A ce titre, l'INCFP mettra en place de nouvelles enquêtes qui permettront de suivre les tendances de notre marché.

L'INCFP remercie tous les participants qui ont contribué à cette étude.

INCFP, association loi 1901 déclarée à la préfecture de Paris sous le numéro W751259959.

43 rue du commerce 75015 Paris

www.incfp.org – contact@incfp.org